

ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT DE SITUATION POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS (hors EPCI)

Document valable pour l'année 2023

Je soussigné :

agissant en qualité de :

de l'établissement public :

Certifie qu'il n'y a pas de changement concernant (case à cocher) le :

- Numéro SIREN/SIRET
- Relevé d'identité bancaire



En cas de modification de l'une des pièces ci-dessus, merci de joindre les justificatifs à votre demande de financement REAAP 2023.

Fait à

le

Signature et cachet :